

L'économie de proximité dans les zones d'emploi franc-comtoises

Diagnostic et stratégies de développement

Synthèse de l'étude

emploi formation insertion
Franche-Comté



La crise de 2008 a profondément ralenti l'économie française. Plus qu'ailleurs, les régions du nord-est de la France ont été durement touchées. Avec une diminution de 5 % de l'emploi salarié entre 2008 et 2012, la Franche-Comté n'échappe pas à la règle.

Tous les secteurs de l'économie franc-comtoise sont concernés mais, pour la région la plus industrielle de France, les conséquences de la baisse de l'emploi dans ce secteur sont particulièrement néfastes : le chômage augmente (+53 % de chômeurs de catégorie ABC dans la région entre 2008 et 2013) et les situations de précarité, bien que moins fréquentes qu'à l'échelle nationale, progressent. Les actifs les moins qualifiés sont les premiers touchés par ces destructions d'emplois, en raison d'une élévation du niveau de formation et de qualification exigé par les employeurs, les productions à faible valeur ajoutée ayant été très largement délocalisées.

Alors que l'économie présentielle représente 63 % de l'emploi total, situant ainsi la Franche-Comté au 19^e rang des régions françaises, l'économie de proximité apparaît comme une véritable opportunité de développement pour la région. En effet, les activités liées à l'économie de proximité sont difficilement délocalisables et elles offrent une possibilité d'insertion pour les actifs les plus fragiles en termes de qualification.

CADRE THÉORIQUE

Le développement territorial

Si à l'échelle nationale les indicateurs évoluent généralement de façon liée, la croissance du PIB entraînant celle de l'emploi, du revenu des ménages, la réduction du chômage et de la pauvreté, les mécanismes de développement territorial obéissent à des logiques différentes. En effet, selon l'économiste Laurent Davezies, **le développement d'un territoire repose d'une part sur son potentiel de captation des revenus extérieurs et d'autre part sur sa capacité à redistribuer les revenus captés.**

Le potentiel de captation des revenus extérieurs

Il existe quatre types de revenus, appelés également bases ou moteurs de développement : la base productive, la base résidentielle, la base publique et la base sociale.

La capacité à redistribuer les revenus captés

La capacité des territoires à redistribuer les revenus captés conditionne le développement de l'économie présenteielle.

L'économie de proximité

L'économie de proximité est définie par les revenus extérieurs captés par les territoires (productifs, résidentiels, publics et sociaux) et par l'ensemble des activités visant la satisfaction des besoins des populations présentes sur le territoire (activités présenteielles). L'importance du secteur présentiel reflète la capacité des territoires à maximiser la consommation locale, déterminant ainsi le développement du territoire en termes de niveau de revenu, d'emploi et de cohésion sociale.

DÉFINITIONS

COMPOSITION DES REVENUS CAPTÉS PAR LES TERRITOIRES

Base productive

Revenus issus des activités qui se localisent pour produire et exporter en dehors de la zone étudiée (exemple : revenus issus de la fabrication automobile, de l'industrie agro-alimentaire...).

Base résidentielle

Ensemble des revenus qu'un territoire capte à l'extérieur grâce à ses atouts résidentiels. Les salaires des migrants alternants, les dépenses des touristes et le montant des pensions de retraites sont les éléments qui constituent la base résidentielle. Si la base résidentielle

constitue aujourd'hui le moteur principal des économies locales, il est nécessaire de ne pas l'opposer à la base productive. Ces deux systèmes sont complémentaires.

Base publique

Salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique (État, territoriale et hospitalière).

Base sociale

Ensemble des revenus sociaux de transfert dont bénéficient les habitants du territoire (exemple : allocations chômage, RSA, prestations familiales...).

PARTITION DE L'ÉCONOMIE EN DEUX SPHÈRES

Économie présenteielle

Ensemble des activités "mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes." Source : INSEE

Économie non présenteielle (ou économie productive)

L'ensemble des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Source : INSEE

LES BASES ÉCONOMIQUES

DANS LES NEUF ZONES D'EMPLOI (ZE) DE FRANCHE-COMTÉ

La Franche-Comté, une région à dominante "productive"

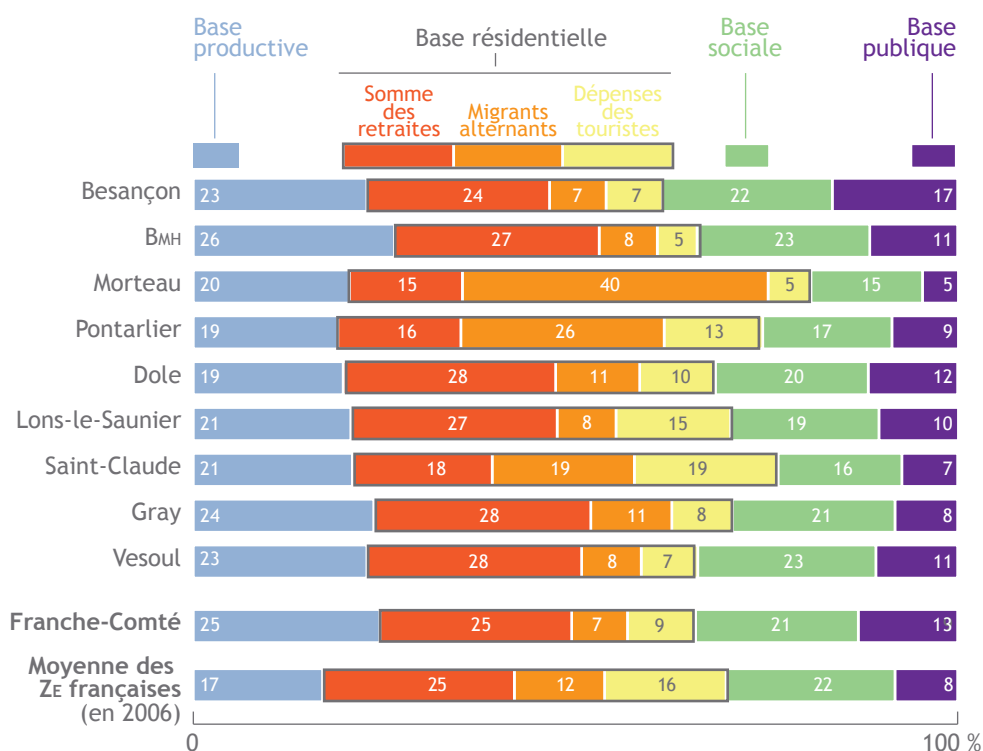
En 2006¹, les revenus issus du système productif marchand représentent 17 % du total des revenus extérieurs des zones d'emploi françaises, soit 2 200 € par habitant. En Franche-Comté, avec 19 % de la base totale, seules les zones d'emploi de Pontarlier et de Dole se rapprochent de cette moyenne nationale, les autres zones affichant des parts significativement supérieures.

Belfort-Montbéliard-Héricourt est la zone d'emploi qui présente le pourcentage le plus élevé (26 %). En effet, près de 27 % des actifs de cette zone travaillent dans l'industrie en 2010, ce qui fait de Belfort-Montbéliard-Héricourt la troisième zone la plus industrielle de la région. Celle-ci se singularise par la présence de filières emblématiques, telles que l'énergie et l'automobile, et par l'implantation de grands fleurons de l'industrie comme PSA Peugeot-Citroën, Alstom ou General Electric.

Néanmoins, en tenant compte de la population résidant sur les territoires, Saint-Claude se place en tête des zones d'emploi franc-comtoises avec un revenu productif de 3 947 € par habitant en 2010. De fait, Saint-Claude est la zone la plus industrielle de la région avec 36 % d'actifs travaillant dans l'industrie (plasturgie et métallurgie principalement).

Ces chiffres confirment la forte spécialisation industrielle de la Franche-Comté.

Les bases économiques dans les 9 zones d'emploi de Franche-Comté (%)



Note de lecture :

Est représenté le poids des différentes bases économiques en Franche-Comté et dans chacune de ses zones d'emploi.

Exemple : dans la zone de Besançon, le poids de la base productive s'élève à 23 %, celui de la base résidentielle à 38 % (retraites + migrants alternants + dépenses des touristes), celui de la base sociale à 22 % et celui de la base publique à 17 %.

Source : INSEE, DGFiP, CAF, CHAV, DGCIS, Pôle emploi, Écosanté - traitement Efigip

1 Le poids des bases pour les zones d'emploi françaises en 2006 a été retenu comme référence afin de pouvoir comparer les résultats obtenus pour les ZE de Franche-Comté. Ce choix s'explique par le manque de données disponibles à l'échelle nationale pour l'année 2010 mais aussi parce que Magali Talandier (économiste spécialiste des territoires) souligne une relative inertie des économies locales notamment en termes de revenus basiques.

Une base résidentielle régionale faible

La base résidentielle reste inférieure à la moyenne des zones d'emploi françaises (53%) pour chacune des zones franc-comtoises à l'exception des zones fortement dépendantes du travail frontalier : Morteau (60 %), Saint-Claude (56 %) et Pontarlier (55 %).

Les migrants alternants : les zones frontalières tirent leur épingle du jeu

Avec près de trois actifs sur dix qui travaillent en Suisse en 2010 dans la zone de Pontarlier et quatre actifs sur dix dans celle de Morteau, la position frontalière de ces zones leur permet de capter une part importante de revenus provenant des migrants alternants (respectivement 26 % et 40 % contre 12 % pour les zones d'emploi françaises). Si l'on rapporte ces revenus à la population, les salaires des navetteurs représentent 7 597 € par habitant dans la zone de Morteau. Celle de Belfort-Montbéliard-Héricourt, également frontalière mais moins dépendante des migrations vers la Suisse, capte seulement 1 071 € par habitant grâce à ces migrations pendulaires.

Les pensions de retraites : le vieillissement de la population constitue un potentiel de captation des revenus pour les territoires

Les zones d'emploi franc-comtoises se situent légèrement au-dessus de la moyenne des zones françaises (25 %). Gray est la zone pour laquelle le poids des retraites dans la base économique totale est le plus important (28 %) mais la zone de Lons-le-Saunier est celle qui capte le plus de revenus par habitant (4 419 €). Ces chiffres s'expliquent par un vieillissement de la population plus marqué dans ces deux territoires (21 % de personnes âgées d'au moins 65 ans contre 17 % au niveau régional).

Le tourisme : la Franche-Comté souffre d'un manque d'attractivité

Les revenus issus du tourisme restent très largement sous-représentés dans la base économique des zones d'emploi de Franche-Comté. Seule Saint-Claude affiche un résultat supérieur à la moyenne des zones françaises (16 %) avec une part égale à 19 % et un revenu par habitant de 3 564 € en 2010. Lons-le-Saunier et Pontarlier complètent le trio de tête (respectivement 15 % et 13 %). Ces résultats sont liés aux richesses naturelles et patrimoniales de ces territoires (Parc naturel régional du Haut-Jura, tourisme vert, lacs, sports d'hiver...). À l'inverse, les autres zones enregistrent une part très faible de revenus liés au tourisme (entre 5 % et 10 %).

Une base sociale conforme au niveau national

En Franche-Comté, le poids de la base sociale correspond à la moyenne des zones d'emploi françaises (22 %). À une échelle plus fine, la part des revenus sociaux de transfert dans les zones de Besançon et de Belfort-Montbéliard-Héricourt représente près de 23 % de l'ensemble des revenus extérieurs. En termes de revenus par habitant, la zone de Besançon a un niveau équivalent à celle de Vesoul. C'est d'ailleurs cette dernière qui possède la base sociale la plus forte (23 %) notamment parce qu'elle affiche le taux de chômage le plus élevé de Franche-Comté (9,1 % au quatrième trimestre 2011) après celui enregistré dans celle de Belfort-Montbéliard-Héricourt. De plus, les situations de précarité y sont particulièrement développées, notamment dans le nord de la zone, avec par exemple une part des ménages allocataires de la CAF vivant sous le seuil de bas revenus égale à 40 % contre 37 % en région.

Des territoires dépendants des salaires publics

Dans la région, le pourcentage de revenus publics dans le total de la base économique est plus élevé qu'en moyenne nationale (13 % contre 8 %). Dans la zone de Besançon, cette part atteint même 17 %. En raison de son statut de capitale régionale, la zone est plus orientée vers le secteur tertiaire et notamment vers l'emploi public (administration, enseignement, santé ...). Pour les zones d'emploi qui accueillent une préfecture, une sous-préfecture ou un centre hospitalier (Belfort-Montbéliard-Héricourt, Lons-le-Saunier, Dole ou encore Vesoul), le poids de leur base publique est supérieur à 10 %.

L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

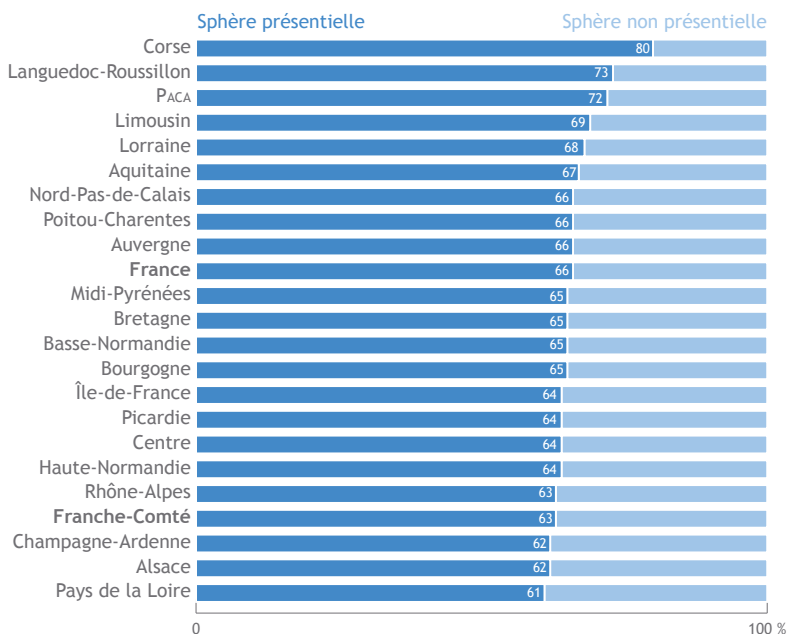
DANS LES ZONES D'EMPLOI FRANC-COMTOISES

Une économie présenteielle relativement peu développée en Franche-Comté

Entre 1982 et 2011, les emplois présentsiels progressent de 40 %, ce qui place la Franche-Comté en quatrième position dans le classement des 10 régions à profil industriel alors que dans le même temps, les emplois de la sphère productive diminuent de 22 %.

Malgré une forte progression, la sphère présenteielle représente 63 % de l'emploi total en Franche-Comté, soit 3 points de moins que la moyenne française, ce qui la positionne au 19^e rang des régions de France métropolitaine.

Répartition des emplois selon la sphère économique par région (%)

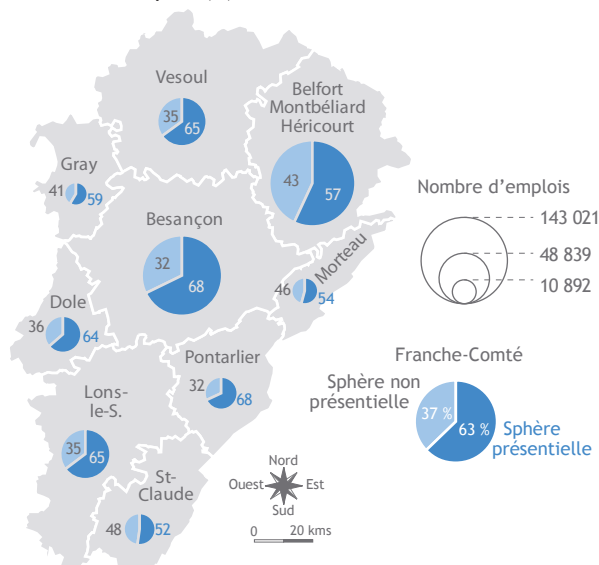


Source : INSEE, Rp 2011 - traitement Efigip

Pour l'INSEE, les régions à profil industriel sont celles dont au moins 18 % de la valeur ajoutée est issue de l'industrie : Alsace, Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Rhône-Alpes.

À l'échelle des territoires, le poids de la sphère présenteielle est plutôt hétérogène.

Répartition des emplois selon la sphère économique à l'échelle des zones d'emploi (%)



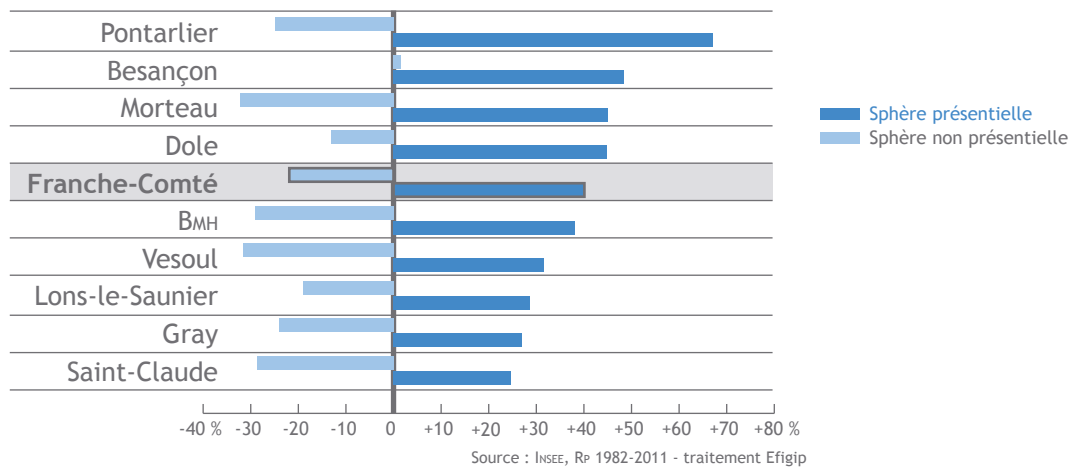
Source : INSEE Rp, 2010 - traitement Efigip

Pontarlier et Besançon, deux zones d'emploi caractérisées par le poids important de leur économie présentielle

Avec une tertiarisation marquée de leur économie, les zones de Besançon et de Pontarlier ont logiquement la part d'emplois présentiels la plus élevée de la région (68 % soit 2 points de plus que le niveau national). Suivent ensuite les zones de Lons-le-Saunier, de Vesoul et de Dole avec une proportion proche de la moyenne régionale (63 %). La sphère présentielle des zones d'emploi les plus industrielles (Belfort-Montbéliard-Héricourt, Saint-Claude et Morteau) représente quant à elle à peine plus de la moitié de l'économie totale. À noter également que les emplois présentiels de la zone de Gray sont sous-représentés par rapport à la Franche-Comté en raison d'une économie plus agricole (6 % de l'emploi dans ce secteur) et moins tertiaire (63 % de l'emploi), soit respectivement +3 et -5 points par rapport au niveau régional.

En termes d'évolution, la zone de Pontarlier enregistre la plus forte accélération de l'emploi présentiel avec +67 % entre 1982 et 2011 tandis que l'augmentation varie entre +45 % et +48 % pour les zones de Besançon, Dole et Morteau. La zone de Saint-Claude se place en dernière position avec une hausse de seulement 25 % en 30 ans.

Évolution des emplois selon la sphère économique entre 1982 et 2011 à l'échelle des zones d'emploi (%)

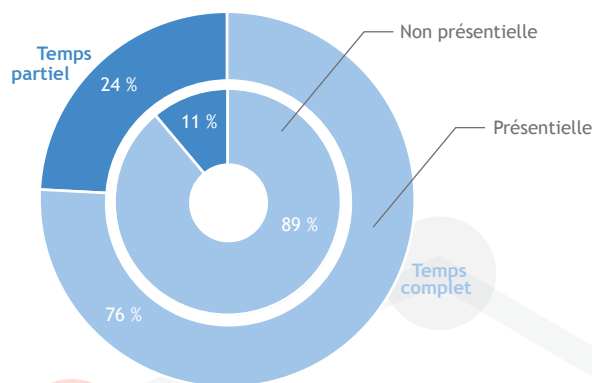


Des emplois présentiels plus précaires

Tout d'abord, les actifs appartenant à la sphère présentielle sont majoritairement des femmes, que ce soit au niveau régional (56 %) ou à une échelle plus fine. Parmi les zones d'emploi franc-comtoises, celle de Gray enregistre la plus forte proportion de femmes dans l'économie présentielle (59 %). À l'inverse, la sphère productive se caractérise par une population d'actifs essentiellement masculine (69 % en Franche-Comté).

Cette féminisation va de pair avec une part plus importante de contrats à temps partiel dans la sphère présentielle (24 % en moyenne pour la région contre 11 % pour le non présentiel).

Répartition des actifs selon le temps de travail en Franche-Comté



La saisonnalité et la flexibilité souhaitée par certains secteurs (hébergement, restauration...) expliquent également le recours à des contrats de travail plus précaires (temps partiels, contrat à durée déterminée) dans la sphère présentielle. En Franche-Comté, même si la part de CDD est quasiment identique dans les deux sphères économiques (environ 75 %), les actifs ayant un CDD sont plus nombreux dans le secteur présentiel (11 % contre 5 %) mais l'emploi intérimaire y est moins développé que dans la sphère productive (0,1 % contre 6 %). À l'échelle des zones d'emploi, c'est pour Saint-Claude que la proportion de CDD est la plus importante avec 13,7 % des actifs.

Enfin, le niveau de formation des actifs de la sphère présentielle à l'échelle des zones d'emploi est plutôt hétérogène. Si dans la zone de Besançon, près de 40 % des actifs ont au minimum un Bac+2, ils ne sont que 26 % dans la zone de Morteau. C'est d'ailleurs dans la zone de Morteau que la part de non diplômés est la plus importante (27 % contre 20 % en moyenne en région). Mais globalement, les actifs de la sphère présentielle ont un niveau de formation plus élevé que ceux appartenant à la sphère productive.

IDENTIFICATION DES TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ

Le développement des territoires dépend du potentiel de captation et de la capacité à redistribuer les revenus captés. En effet, les revenus captés sont transformés en demande si la propension à consommer localement est maximale, entretenant ainsi l'économie présentielle. Par conséquent, l'identification des territoires en difficulté repose sur le calcul d'indicateurs permettant de mesurer ces deux mécanismes :

- Le potentiel de captation des revenus extérieurs est calculé en rapportant le total des bases économiques à la population des zones d'emploi.
- La capacité à redistribuer les revenus captés se mesure grâce au rapport total des bases économiques sur le nombre d'emplois présentiels.

En croisant ces indicateurs, quatre catégories de zones d'emploi se distinguent.

Potentiel de captation \ Capacité de redistribution	Forte	Faible
	Fort	Pontarlier Dole Lons-le-Saunier
Faible	Besançon Vesoul	BMH Gray

En premier lieu, les zones d'emploi de Pontarlier, de Dole et de Lons-le-Saunier se caractérisent par une économie de proximité équilibrée puisqu'elles captent de nombreux revenus, revenus qui sont redistribués de telle sorte qu'ils assurent le développement de l'emploi présentiel.

Ensuite, les zones de Morteau et de Saint-Claude bénéficient d'une forte attractivité en termes de revenus mais, finalement, ces revenus captés ont peu d'impact sur l'économie présentielle.

Les zones de Besançon et de Vesoul présentent quant à elles un faible potentiel de captation des revenus. Toutefois, le mécanisme de redistribution est assez efficace pour profiter aux emplois présentiels.

Enfin, les zones de Belfort-Montbéliard-Héricourt et de Gray cumulent les difficultés : le peu de revenus captés n'alimentent pas l'économie présentielle en raison d'une faible capacité de redistribution.

POUR ALLER PLUS LOIN



L'analyse de l'économie de proximité ne se réduit pas uniquement à mesurer son poids dans l'économie locale, cette démarche doit également déboucher sur de véritables stratégies de développement territorial.

Le développement des territoires étant lié au potentiel de captation des revenus extérieurs ainsi qu'à la capacité à redistribuer les revenus captés, il existe donc deux types de leviers d'actions : l'amélioration de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire et la stimulation du tissu économique local pour répondre à la demande. Aussi, un développement équilibré de l'économie de proximité repose sur la capacité des acteurs locaux à articuler ces deux leviers en fonction des spécificités des territoires. L'étude complète propose une méthodologie d'identification de ces leviers.

Efigip - L'économie de proximité dans les zones d'emploi franc-comtoises - 2014

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.
Directeur de la publication : Éric Pierrat
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau
Ce numéro a été imprimé en 550 exemplaires par Imprimerie du Conseil régional de Franche-Comté

Réalisé en partenariat avec



Efigip
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél. 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org